



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Plan réunionnais

« enseigner à produire autrement »

2014 - 2018



Le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt lance en 2012 le projet agroécologique pour la France. Il s'agit de « produire autrement » en s'appuyant sur l'agroécologie avec l'objectif d'une triple performance économique-environnementale-sociale. L'agroécologie permettrait d'augmenter les productions agricoles en quantité et en qualité, d'assurer une meilleure maîtrise des populations de ravageurs et de diminuer la dépendance vis-à-vis des intrants, en accroissant la diversité biologique dans les agroécosystèmes et en optimisant les interactions biologiques au sein de ces derniers.

Dans la réussite de ce projet, l'enseignement agricole a un rôle primordial à jouer en tant que dispositif de formation des acteurs du monde agricole. La DGER a ainsi lancé le plan « enseigner à produire autrement » pour rénover les référentiels de diplômes, mobiliser les exploitations agricoles et ateliers technologiques, renforcer la gouvernance régionale et former les personnels.

Ce plan, validé au CREA de juin 2015, s'appuie sur les particularités locales et propose des actions régionales pour conforter la prise en compte de l'agroécologie dans les établissements d'enseignement agricole réunionnais.

Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de La Réunion
Service formation et développement

ENSEIGNER
À PRODUIRE
AUTREMENT



Axes	Actions
1. Accompagnement régional	1.1. Comité partenarial de suivi 1.2. Communication régionale sur le plan « enseigner à produire autrement » 1.3. Conduite de projets
2. Mobilisation technique des exploitations	2.1. Ecophyto 2.2. Ecoantibio 2.3. Apiculture durable 2.4. Ambition Bio 2.5. Valorisation des résidus organiques 2.6. Biodiversité
3. Information et formation	3.1. Projet pédagogique des exploitations 3.2. Transfert / valorisation 3.3. Programme local de formation en agroécologie 3.4. Espaces d'autonomie

Le programme réunionnais « enseigner à produire autrement » est coordonné par la DAAF/SFD, via le chargé de mission ADT-DEI. Il s'agit d'un travail multipartenarial qui regroupe les établissements d'enseignement agricole, différents services de la DAAF, les collectivités, les organismes de recherche et de développement, et de façon plus large des partenaires agricoles et environnementaux dans un comité partenarial de suivi. Cette diversité des profils est favorable aux échanges et confrontations de point de vue. Le programme régional « enseigner à produire autrement » fait d'ailleurs l'objet d'un groupe thématique des RITA afin de s'assurer d'un lien concret entre formation et recherche-développement permettant de conduire des stratégies de communication plus efficaces de solutions agroécologiques auprès de l'ensemble des acteurs professionnels ou futurs professionnels.

La diversité des profils des pilotes d'action permet de donner une légitimité affirmée aux différents partenaires du comité de suivi. Sont ainsi pilotes d'action des enseignants/formateurs, des directeurs d'exploitation et autres agents de l'équipe de direction des établissements, des agents de la DAAF et des partenaires extérieurs. Le pilote d'action a pour rôle de participer à la bonne mise en œuvre de l'action. Il est donc nécessaire qu'il soit impliqué dans les projets y afférant, voire qu'il les anime. Il doit rendre compte de l'état d'avancement de l'action au comité de suivi.

Les référents enseignants / formateurs auront une mission régionale qui les amènera à travailler en inter-établissements et avec des partenaires extérieurs. Ils seront pilote d'action. Ils seront aussi des relais d'information dans leur établissement, en complément de l'équipe de direction des établissements au sens large et des tiers-temps « transfert ». Dans le cadre de cette mission régionale, ils seront sous l'autorité du SFD et auront une lettre de mission. Ils auront une décharge de deux heures de cours par semaine pour assurer leur mission.

Action 1.1

Nom de l'action	COMITÉ PARTENARIAL DE SUIVI DU PLAN
Objectifs	Fédérer les initiatives de tous les acteurs : - partager une approche régionale et concertée - échanger et analyser les pratiques - renforcer les liens pour optimiser la chaîne d'innovation et de transfert
Description de l'action	Mise en place du comité de suivi Bilan d'avancement du plan : présentation par les pilotes d'action des bilans et analyse partagée pour une éventuelle réorientation des actions
Pilote	Aurélie Bravin, chargée de mission ADT-DEI à la DAAF/SFD
Partenaires	DAAF – SEAF / SALIM / STI, EPL, CR, CG, Office de l'eau, DEAL, ASP, PNR, CA, CIRAD, ARMEFLHOR, eRcane, FRCA, GDS, CBNM
Calendrier	Mise en place en 2015 Suivi annuel
Résultats attendus	Compte-rendu de comité
Indicateur d'évaluation	Nombre de comités

Action 1.2

Nom de l'action	COMMUNICATION RÉGIONALE SUR LE PLAN « ENSEIGNER À PRODUIRE AUTREMENT »
Objectifs	Capitaliser et diffuser les activités « enseigner à produire autrement »
Description de l'action	Lettre d'information destinée aux partenaires et à la communauté éducative
Pilote	Aurélie Bravin, chargée de mission ADT-DEI à la DAAF/SFD
Partenaires	Membres du comité de suivi
Calendrier	1 communication /an
Résultats attendus	Lettre d'information Présentation des avancées des actions lors de réunions partenariales
Indicateur d'évaluation	Nombre de communication sur le plan

Action 1.3

Nom de l'action	CONDUITE DE PROJETS
Objectifs	Portage de projets par les établissements agricoles
Description de l'action	Réponse à appel à projets « CASDAR », « chef de projet de partenariat », à appel à propositions « tiers-temps »
Pilote	Aurélie Bravin, chargée de mission ADT-DEI à la DAAF/SFD
Partenaires	Directeurs EPL, DEA et membres du comité de suivi
Calendrier	2015 : appel à projet CASDAR « mobilisation, pour la transition agro-écologique, des EA et AT des établissements d'enseignement agricole » 2015 : appel à projet « chefs de projet de partenariat » 2016 : appel à proposition 1/3 temps
Résultats attendus	Soumission de projets
Indicateur d'évaluation	Nombre de projets soumis Nombre de projets acceptés

Action 2.1

Nom de l'action	ECOPHYTO
Objectifs	Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires
Description de l'action	Poursuite de la dynamique actuelle sur les actions 14 et 16 du plan Ecophyto
Pilotes	2 DEA
Partenaires	CIRAD, ARMEFLHOR, eRcane, CA, chargé de mission Ecophyto de la DAAF
Calendrier	2018
Niveau de référence	Saint Paul - IFT canne : 4 (herbicides) en 2011 - IFT mangue (2010) : IFT Total : 23,6 (IFT Herbicides : 1,7 ; IFT Fongicides : 10,2 ; IFT Insecticides : 11,7) Saint Joseph - 2009 - IFT canne : 2,09 - IFT prairie : 0
Résultats attendus	Réduction de 25 % à échéance 2018 / niveau de référence
Leviers	Plan écophyto, MAEC
Indicateur d'évaluation	Moyen : nombre d'hectares en MAEC réduction phyto Résultat : % de réduction des phytos
Valorisation pédagogique	Participation à la mise en place et au suivi des essais Réalisation de supports de communication

Action 2.2

Nom de l'action	ECOANTIBIO
Objectifs	Réduire l'utilisation des antibiotiques
Description de l'action	Amélioration des conditions d'élevage
Pilote	Sonia Ethève
Partenaires	Techniques : Sicalait, GDS, FRCA (RITA animal) Financier : CR
Calendrier Échéance	2015 : rénovation de la salle de traite, achat d'un racleur automatique 2018
Indicateur d'évaluation	% de réduction des antibiotiques
Niveau de référence	Saint Joseph - 2014 : 107 €/VL (75€ /UGB)
Résultats attendus	Réduction de 25 % sur 2014-2018
Valorisation pédagogique	Participation à l'élaboration des documents de suivi du troupeau relatifs à l'utilisation des produits vétérinaires
Levier	Appui financier du Conseil Régional

Action 2.3

Nom de l'action	APICULTURE DURABLE
Objectifs	Augmenter la production apicole
Description de l'action	Augmentation de la taille de l'atelier sur Saint Joseph Transhumance de ruches sur Saint Paul
Pilotes	Karine Gressot et Lucie le Jeanne
Partenaires	Coopémiel, GDS
Échéance	2018
Indicateur d'évaluation	Nombre de ruches
Niveau de référence	Saint Joseph - 2014 : 10 ruches Saint Paul - 2014 : 12 ruches en transhumance
Résultats attendus	Augmentation du nombre de ruches Saint Joseph : 60 ruches Saint Paul : Maintien de la transhumance
Valorisation pédagogique	TP sur apiculture MIL apiculture Formation en apiculture Participation à la journée de l'abeille en partenariat avec la Coopémiel
Remarque	L'augmentation de ruches doit être adaptée à la ressource mellifère présente. L'aménagement des sites par la plantation d'espèces mellifères, dont certaines espèces indigènes, doit être envisagé.

Action 2.4

Nom de l'action	AMBITION BIO
Objectifs	Développer l'agriculture biologique
Description de l'action	Sous-action 1 : augmentation surface AB Sous-action 2 : création d'un centre de ressources régional en AB Sous-action 3 : optimisation de la commercialisation en AB avec notamment de la vente directe - marché de producteurs AB voire point de vente AB en gestion collective (GIEE) Sous-action 4 : distribution de produits AB en restauration collective
Pilotes	Lucie Le Jeanne
Partenaires	GAB, AVAB, Chambre d'agriculture, ARMEFLHOR
Échéance	2018
Indicateur d'évaluation	Sous-action 1 : Nombre d'hectares en AB Sous-action 2 : Nombre de références Sous-action 3 : % des produits AB vendus en AB Sous-action 4 : % de produits AB au restaurant scolaire
Niveau de référence	Sous-action 1 : 3,5 ha sur Saint Paul (2014) Sous-action 2 : 0 Sous-action 3 : 2 % en volume (2013 – vente directe) Sous-action 4 : %
Résultats attendus	Sous-action 1 - Saint Paul : 3,5 ha - Saint Joseph : 500 m ² de maraîchage sous serre Sous-action 2 : 50 Sous-action 3 : 100 % Sous-action 4 : %
Valorisation pédagogique	Parcelle pédagogique de maraîchage AB (mise en place et suivi des cultures)

Action 2.5

Nom de l'action	VALORISATION DES RÉSIDUS ORGANIQUES
Objectifs	Gérer l'azote en limitant la fertilisation minérale azotée par substitution avec de l'azote organique et en produisant de l'énergie
Description de l'action	Sous-action 1 : Valorisation agronomique Sous-action 2 : Normaliser et vendre la matière fertilisante produite Sous-action 3 : Transformation par compostage, méthanisation et gazéification (unité pilote)
Pilotes	Valérie Cabot, chargée de mission « valorisation des déchets et des co-produits en agriculture » à la DAAF/STI Jean-Luc Farinet, CIRAD
Partenaires	CR, CIRAD, SPL Energies Réunion, FRCA, CA-MVAD, eRcane
Échéance	2018
Indicateur d'évaluation	Sous-action 1 : Nombre d'hectares recevant de la fertilisation organique Sous-action 2 : Nombre de m ³ de produits fertilisants produit et vendu Sous-action 3 : Production d'énergie / économie d'énergie sur l'établissement (comparativement entre énergie utilisée et énergie facturée)
Niveau de référence	Sous-action 1 : Fertilisation organique : - Saint Joseph - 2014 : 6 ha (canne)+ 12 ha (prairie) – 60 % de substitution (limitée / phosphore) - Saint Paul - 2014 : 3,5 ha (AB) – 100 % Sous-action 2 : Produit fertilisant vendu : 0 Sous-action 3 : Production d'énergie : 0
Résultats attendus	Sous-action 1 : Valorisation agronomique - augmenter la surface épandue (fertiliser organiquement la canne de l'EPL de Saint Paul) Sous-action 2 : 800 m ³ Sous-action 3 : Production d'énergie - Saint Joseph : 79kW/h (séchage fourrage) - Saint Paul : alimentation CFPPA + réseau
Valorisation pédagogique	TD : Plan de fertilisation Mise en place et suivi du plan d'épandage Suivi des différentes phases dans l'élaboration du compost

Action 2.6

Nom de l'action	BIODIVERSITÉ
Objectifs	Préserver la biodiversité et contribuer au développement de la biodiversité cultivée
Description de l'action	Sous-action 1 : Entretien du verger conservatoire de mangues et création d'un conservatoire de plantes de services et d'un arboretum Sous-action 2 : Implantation et maintien de haie, notamment pour la sauvegarde du lézard vert de Manapany (Saint Joseph) Sous-action 3 : Production de plants d'espèces végétales indigènes
Pilotes	Arthur Herbreteau, chargé de mission « agriculture » au PNR Karyne Gressot, 1/3 temps « biodiversité »
Partenaires	PNR, CBNM-CPIE, ADPAPAM, Association Nature Océan Indien, ARMEFLHOR, CIRAD
Levier	Projet Life+ COREXERUN Projet Inter AGRI retenu : Mise en place d'un arboretum sur l'île de La réunion dans le cadre de la démarche « Aménagements Agroécologiques et Valorisation Economique de Plante Indigènes » Projet CASDAR soumis : Agro-Biodiv PEI
Échéance	2018
Indicateur d'évaluation	Sous-action 1 : - nombre d'ha en conservatoire - nombre d'espèces Sous-action 2 : % SIE
Niveau de référence	2014 - Saint Paul : 0,2 ha de verger conservatoire de mangues 36 variétés en mangue 4130 mètres de haie soit 4,1 ha de SIE (18% de la SAU) 2014 – Saint Joseph : Friche de 1,6 ha + bande herbacée de 0,1 ha + bordure de ravine de 900 m soit 2,6 ha (13 % de la SAU)
Résultats attendus	Sous-action 1 : 0,6 ha en conservatoire et 70 espèces - variétés Sous-action 2 : 20% SIE sur les 2 exploitations Sous-action 3 : Mise en place d'un atelier de production de plants
Valorisation pédagogique	Chantier de bouturage et deplantage, inventaire

Action 3.1

Nom de l'action	PROJET PÉDAGOGIQUE DES EXPLOITATIONS
Objectifs	Créer une dynamique de projet entre l'exploitation et les équipes pédagogiques
Description de l'action	Écriture et suivi d'un projet porté par l'exploitation en concertation avec les équipes pédagogiques - expression de la demande pédagogique à la lecture des référentiels de formation - inventaire des situations de formation offertes par l'exploitation
Pilotes	2 DEA
Partenaires	Apprenants, enseignants-formateurs en lien avec CEF
Levier	Formation « accompagner la conception et le pilotage du projet pédagogique et éducatif de l'exploitation de l'EPL »
Calendrier	2015 : concertation et écriture 2016, 2017, 2018 : suivi
Résultats attendus	Présentation du projet pédagogique de l'exploitation lors du conseil d'exploitation de 2016 Bilan annuel lors du conseil d'exploitation
Indicateur d'évaluation	Nombre de jours apprenant Nombre de projets % de projets sur l'agroécologie

Action 3.2

Nom de l'action	TRANSFERT / VALORISATION
Objectifs	Communiquer en interne et à l'externe sur l'agroécologie
Description de l'action	Construction de documents pour valoriser les données techniques Réunions d'information Journée régionale « produire autrement » : démonstration
Pilotes	2 référentes EPA
Partenaires	2 DEA et enseignants-formateurs Financier : AAP plan écophyto (action 16), CASDAR exploitation
Calendrier	Bilan annuel
Résultats attendus	Réunions, publications, journées thématiques
Indicateur d'évaluation	Nombre de réunions Nombre de publications Nombre de journées avec nombre intervenants et nombre participants

Action 3.3

Nom de l'action	PROGRAMME LOCAL DE FORMATION EN AGROECOLOGIE
Objectifs	Former localement les enseignants/formateurs sur l'agroécologie et indirectement renforcer les liens établissements – chercheurs – acteurs du développement – administrations
Description de l'action	Proposition de formations locales sur l'agroécologie à partir des besoins des enseignants-formateurs et en utilisant les partenaires locaux (CIRAD, CA...) Public cible : enseignants, formateurs, salariés exploitation EPL mais aussi agents DAAF et autres administrations (DEAL, ARS)
Pilote	Aurélie Bravin, chargée de mission ADT-DEI à la DAAF/SFD
Partenaires	Délégué Régional de Formation, organismes de recherche et techniques
Calendrier	2014 : expression des besoins de formation et montage des formations (rencontres partenaires) 2015-2018 : proposition de formations locales
Résultats attendus	Formations locales en agroécologie
Indicateur d'évaluation	Nombre de formations proposées Nombre de jours de formation agent suivis % d'agents satisfaits
Valorisation	Certaines formations pourront être développées dans la zone Océan indien.
Remarque	Le SNA pourra être sollicité pour accompagner les équipes sur des formations relevant davantage de la pédagogie.

Action 3.4

Nom de l'action	ESPACES D'AUTONOMIE
Objectifs	Profiter des réformes pour revisiter les espaces d'initiatives locales
Description de l'action	Sous-action 1 : Licence Pro Agriculture Durable Sous-action 2 : MIL/MAP Sous-action 3 : UCARE-SIL
Pilote	Sous-action 1 : Didier Ramay Sous-action 2 : Directeurs adjoints des lycées Sous-action 3 : Christiane Durand-Gasselien
Partenaires	Université de La Réunion, profession agricole
Calendrier	2015 : BTS 2015 : Licence Pro 2015 : CAPA 2016 : UCARE-SIL
Résultats attendus	Habilitation de modules/formations sur agroécologie
Indicateur d'évaluation	% de modules/formations sur agroécologie

GLOSSAIRE

AB : agriculture biologique	
ADT-DEI : animation et développement des territoires – développement de l’expérimentation et l’innovation	FDGDON : fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles
ADPAPAM : association pour le développement, la défense et la promotion des plantes à parfums aromatiques et médicinales	FRCA : fédération régionale des coopératives agricoles
AE : agro-équipement	GAB : groupement d’agriculteurs biologiques
AP : aménagement paysager	GDS : groupement de défense sanitaire
ARC : agriculture des régions chaudes	GEMEAU : gestion et maîtrise de l’eau
ARMEFLHOR : association réunionnaise pour la modernisation de l’économie fruitière, légumière et horticole	GIEE : groupement d’intérêt économique et environnemental
ARP : association réunionnaise de pastoralisme	GMNF : gestion des milieux naturels et de la faune
ASP : agence de service et de paiement	GPN : gestion et protection de la nature
AVAB : association pour la valorisation de l’agriculture biologique	HVE : haute valeur environnementale
BTSA : brevet de technicien supérieur	IAA : industrie agro-alimentaire
CA : chambre d’agriculture	ISO : organisation internationale de normalisation
CAPA : certificat d’aptitude professionnelle agricole	IT2 : institut technique tropical (Antilles)
CASDAR : compte d’affectation spéciale pour le développement agricole	LEGTA : lycée d’enseignement général et technologique agricole
CBNM-CPIE : conservatoire botanique national de Mascarin et centre permanent d’initiative pour l’environnement	LPAH : lycée professionnel agricole et horticole
CDOA : commission départementale d’orientation et de suivi	MAE : mesure agro-environnementale
CEF : conseil d’éducation et de formation	MAEC : mesure agro-environnementale et climatique
CFAA : centre de formation pour apprentis agricoles	MAFOR : matières fertilisantes d’origine résiduaire
CFPPA : centre de formation professionnelle et de promotion agricoles	MAP : module d’adaptation professionnelle
CG : conseil général	MIL : module d’initiative locale
CGEA : conduite et gestion d’exploitation agricole	ONEMA : office national de l’eau et des milieux aquatiques
CIRAD : centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement	PA : production animale
CR : conseil régional	PAUM : production agricole, utilisation des matériels
CREA : comité régional de l’enseignement agricole	PH : production horticole
CTIFL : centre technique interprofessionnel des fruits et légumes	PNR : parc national de La Réunion
DAAF : direction de l’alimentation, de l’agriculture et de la forêt	PRAAD : programme réunionnais de l’alimentation et de l’agriculture durable
DARC : développement de l’agriculture en région chaude	PV : production végétale
DEA : directeur d’exploitation agricole	REA : responsable d’exploitation agricole
DGER : direction générale de l’enseignement et de la recherche	RITA : réseau d’innovation et de transfert agricole
EER : entretien espace rural	SALIM : service alimentation
EN : éducation nationale	SAU : surface agricole utile
EPLEFPA (EPL) : établissements publics locaux d’enseignement et de formation professionnelle agricoles	SEAF : service économie agricole et filière
FAFSEA : fonds d’assurance formation pour les salariés d’entreprises agricoles	SFD : service formation et développement
FARRE : forum de l’agriculture raisonnée respectueuse de l’environnement	SIE : surface d’intérêt écologique
	SIL : spécialisation d’initiative locale
	SNA : système national d’appui
	STI : service territoires et innovation
	TA : transformation alimentaire
	TCO : territoire de la côte ouest
	TD : travaux dirigés
	TP : travaux pratiques
	TP : travaux paysagers
	TPA : travaux de la production animales
	TPH : travaux de la production horticole
	UCARE : unité capitalisable d’adaptation régionale